

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat professionnel «Productions aquacoles»

Module :
MP3 : Gestion de l'entreprise aquacole

Objectif général du module :
Comprendre le fonctionnement de l'entreprise aquacole et raisonner les décisions en utilisant les outils de gestion appropriés.

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Ce module doit permettre au futur bachelier :

- d'établir, d'analyser et d'utiliser les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler et orienter son fonctionnement,
- d'acquérir des notions fiscales, juridiques et relatives à la gestion des ressources humaines afin de mieux appréhender leurs incidences lors de la prise de décision.

Il s'appuie sur l'étude de cas concrets et sur l'expérience vécue lors des périodes de formation en milieu professionnel. Il est obligatoirement mené en lien avec le module MP1. **Il est souhaitable que le même professeur conduise ces deux modules, si tel n'était pas le cas les deux professeurs doivent travailler en lien étroit.**

Sa conduite sera adaptée, dans la mesure du possible, à la spécificité du public.

Le but n'est pas de former des spécialistes de la comptabilité et de la gestion mais de faire en sorte que les apprenants disposent d'une terminologie maîtrisée, d'outils et de raisonnements adaptables à des contextes différents et évolutifs.

Objectif 1 - Collecter, organiser des données comptables et élaborer des documents de synthèse

Il est important de bien prendre en compte le fait que cet objectif ne vise pas à former des comptables mais à permettre aux apprenants de lire et comprendre les documents de synthèse qu'ils seront amenés à rencontrer dans l'exercice de leur métier

Objectif 1.1 - Appréhender les principes de l'enregistrement comptable

Contenus : La comptabilité générale, intérêts et obligations légales ; notions de comptes et d'exercice comptable ; les principes de la comptabilité en partie double ; le plan comptable.
Bilan d'ouverture, opérations de l'exercice, opérations d'inventaire (amortissements, valorisation des stocks, etc.) et balance générale.

Recommandations :

Il est important de débiter cette partie en annonçant à quoi et à qui sert la comptabilité (le chef d'entreprise, l'État, les tiers).

On utilisera dans la mesure du possible la saisie informatique.

Introduire la notion de TVA

Montrer que les opérations d'inventaire ont des conséquences sur le résultat de l'exercice

On attirera l'attention des élèves sur les confusions possibles entre produits/recettes, charges/dépenses, amortissement comptable/amortissement d'emprunt.

Objectif 1.2 - Comprendre l'élaboration des documents de synthèse

Contenus : Compte de résultat ; bilan de clôture.

Recommandations : On mettra en évidence la logique de construction des documents de synthèse à partir des opérations de l'exercice comptable.

Objectif 2 - Réaliser un diagnostic technico-économique et financier de l'entreprise agricole

Objectif 2.1 - Établir un diagnostic financier

Contenus : Retraitement du bilan comptable en bilan par grandes masses.

Calcul et analyse de ratios pertinents : de structure (FDR,...), d'endettement et de trésorerie.

Étude des flux de trésorerie.

Étude des ressources propres dégagées par l'activité de l'entreprise : autofinancement, marge de sécurité.

Recommandations :

Pour le bilan en grandes masses, on pourra choisir entre bilan financier ou bilan fonctionnel.

On mettra en évidence l'origine des ressources : capitaux propres et engagements de durées différentes.

On envisagera suivant les cas l'établissement d'un budget de trésorerie.

On insistera sur la différence résultat d'exercice / trésorerie.

Les différentes utilisations de l'autofinancement seront traitées.

Objectif 2.2 - Établir un diagnostic technico-économique

Contenus :

Analyse par activité : types de marges et coûts de production pertinents suivant le secteur de production concerné.

Analyse globale :

- calcul et analyse des charges de structure par grands postes,

- calcul et analyse des soldes intermédiaires de gestion.

Recommandations :

L'approche technico-économique doit se faire à partir de cas concrets actualisés et diversifiés.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les indicateurs technico-économiques généralement utilisés dans le secteur concerné.

L'analyse pourra s'appuyer sur des références de groupe quand elles existent.

On privilégiera l'étude des SIG les plus courants : MC, VA, EBE et son utilisation notamment.

Objectif 3 - Raisonner une décision et un projet

Objectif 3.1 - Raisonner une décision dans ses dimensions économique, financière, juridique, technique, humaine et environnementale

Contenus : Mise en œuvre d'outils de gestion prévisionnelle : marges ou coûts prévisionnels, compte de résultat prévisionnel, budget partiel : éléments chiffrables et non chiffrables, incidences fiscales, sociales et environnementales, plan de financement, budget de trésorerie.

Recommandations : Il est souhaitable d'utiliser comme méthode d'approche les différentes composantes de la décision stratégique: économique (incluant les aspects fiscaux, sociaux et commerciaux); technique (approche en pluridisciplinarité nécessaire) ; humaine (temps de travaux) et financière
Mettre en avant l'importance des finalités de l'entrepreneur et des obligations liés à l'environnement de l'entreprise dans le processus décisionnel.

Objectif 3.2 - Appréhender le projet d'installation

Contenus : Dispositif d'accompagnement à l'installation ; démarches d'installation.

Recommandations :

On s'appuiera sur des exemples concrets d'installation récente.

On fera appel à des intervenants extérieurs qui participent aux parcours d'installation (administration, ADASEA, collectivités territoriales, banques, , etc.)

Objectif 4 - Prendre en compte les dimensions fiscales et juridiques nécessaires à la gestion

Le but est de donner des repères, une terminologie, des notions dans une perspective d'approfondissement et d'actualisation ultérieurs. Il s'agit surtout d'alerter l'apprenant sur l'importance des dimensions fiscales et juridiques.

Objectif 4.1 - Disposer des repères juridiques (statut de l'entreprise, loi sur l'eau, droit lié aux concessions, installations classées, etc) nécessaires à la conduite d'une entreprise aquacole

Contenus : Statut juridique de l'entreprise : différentes formes sociétaires et entreprise individuelle.

Statut du foncier : propriété, fermage, mise à disposition, concessions.

Approche de l'acquisition et de la transmission de l'entreprise : succession, donation, régimes matrimoniaux.

Recommandations : Il s'agit d'apporter un cadre général qui permette à l'élève de se repérer dans la réalité juridique et d'identifier les acteurs concernés (notaires, SAFER, DPM, centres de gestion...).

Remarque : la question de la gestion des risques et du rôle de l'assurance pourra être traitée dans cet objectif.

Objectif 4.2 - Connaître les mécanismes de base des différents régimes fiscaux (fiscalité directe et indirecte) s'appliquant à l'entreprise aquacole

Contenus : La fiscalité directe : l'impôt sur le revenu (forfait, réel), l'imposition sur les sociétés.

La fiscalité indirecte : la TVA (assujettissement, non-assujettissement, remboursement forfaitaire).

Recommandations : Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à l'importance de la fiscalité dans la gestion de l'entreprise sans rentrer nécessairement dans des approches trop complexes.

Objectif 5 - Identifier les aspects importants de la gestion des ressources humaines

Objectif 5.1 - Prendre en compte les aspects juridiques et administratifs de la relation de travail

Contenus :

Gestion administrative : contrats de travail, bulletin de paye, procédures de séparation (licenciement, démission, fin de contrat, retraite, etc.).

Gestion de l'évolution professionnelle du salarié (formation continue, etc.).

Gestion des conflits.

Recommandations : Il est important de fournir un cadre précis relatif aux principales règles juridiques dans ce domaine.

Objectif 5.2 - Appréhender la dimension relationnelle

Contenus : Les différentes ressources en main d'œuvre : internes (main d'œuvre familiale, associés, salariés, stagiaires, apprentis) et externes (entraide, groupement d'employeurs,...)

Motivation, valorisation, gestion des conflits.

Recrutement et intégration d'un nouveau salarié permanent ou saisonnier.

Recommandations : La dimension relationnelle est à envisager tant du point de vue du salarié que de celui de l'employeur. Les relations entre associés seront aussi abordées.

Objectif 5.3 - Comprendre et analyser l'organisation du travail

Contenus : Approche du travail sous deux angles : les différentes natures (astreinte, saisonnier, ...), les temps de travaux et le calendrier de travail.

Détermination des besoins en main d'œuvre en fonction de la nature du travail.

Répartition et organisation des tâches.

Santé, sécurité au travail.

Recommandations :

Il s'agit de mettre en évidence quelques points clés (les pointes de travaux et leur gestion, polyvalence ou spécialisation de la main d'œuvre, par exemple)

On montrera l'importance de la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

DAYAN Armand (coord.), *Manuel de gestion*, Ellipses

ASDRUBAL Madeleine, GABORIAUD Gérard, *Comprendre et utiliser la comptabilité des exploitations agricoles* (édition 2009), Educagri éditions

Educagri éditions : <http://editions.educagri.fr/economie-gestion>

Editions France Agricole : <http://librairie.lafranceagricole.fr> (juridique et gestion-diversification)

Collectif, *L'organisation du travail en élevage*, Educagri éditions